



Réunion publique du Conseil de quartier Porte des Lilas
9 novembre 2017 - 19h
Ecole élémentaire - 59 rue de Romainville, 75019 Paris



Réunion animée par **Aurélié SOLANS**, déléguée du Maire pour le quartier Porte des Lilas.

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation de l'opération « Le 19e qui sauve »**
 - **Quartier Algérie, quartier prioritaire de la Politique de la Ville :** Quels sont les enjeux de cette classification pour le quartier ?
 - **Présentation de l'Accorderie (association d'échanges de services)**
 - **Commerces et locaux vacants :**
 - État des lieux des commerces vacants et leur devenir ;
 - Présentation de CMARUE, plateforme d'implication des habitant-e-s dans la programmation commerciale de leur quartier.
 - **Information sur le renouvellement du Groupe d'animation**
-
-

PRESENTATION DE L'OPERATION « LE 19E QUI SAUVE »

Par des bénévoles de la Croix-Rouge et de la Protection civile du 19^e

L'une des initiatives majeures de « Paris qui Sauve », le grand plan d'actions solidaires lancé par la Maire de Paris, est la formation par les bénévoles de la Croix-Rouge, de la Protection civile et de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris aux comportements qui sauvent. La première opération de ce type baptisée « Samedi qui Sauve » a été lancée en mars 2016, et a vocation à avoir lieu une fois par an. Elle a permis à 3500 parisien-ne-s de se former aux gestes de premiers secours.

Afin de poursuivre l'élan impulsé et pour répondre à une demande croissante des habitant-e-s, la Mairie du 19^e a souhaité proposer elle aussi des journées de formation, plus fréquentes : « Le 19ème qui Sauve ».

La première édition se tiendra le samedi 18 novembre 2017 à la Mairie du 19^e. Inscription obligatoire sur le site de la mairie de Paris, celui de la protection civile ou sur la page Facebook de l'événement.

QUARTIER ALGERIE, QUARTIER PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE : QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE CLASSIFICATION POUR LE QUARTIER ?

Introduction par Laurence, habitante du quartier, membre du Groupe d'animation et présidente de l'association « Au cœur de la vie – Biodanza », qui explique qu'il s'agit d'un quartier qui peut bénéficier du dynamisme de plusieurs associations : L'envol d'un papillon, la Compagnie Varsorio, la Compagnie la Déferlante...

Intervention de Raphaëlle RIOBE, adjointe à la cheffe de projet politique de la ville à l'Équipe de Développement Local du 19^e, sur la classification du quartier Algérie en « quartier prioritaire de la politique de la ville » (QPV) :

Les référents Politique de la Ville dans le 19^e :

- Adj. AHOUDIAN, adjoint au Maire
- Marion AUBIN, déléguée du préfet
- L'Équipe de Développement Local (EDL)

Chaque année, un appel à projets est mis en œuvre, afin de financer (par un cofinancement de la Ville et de l'Etat) des projets associatifs en lien avec le projet de territoire et en direction des habitant-e-s du secteur. Il ne s'agit pas de financements énormes, mais permettent de soutenir les projets de nombreuses associations. (Ne pas oublier qu'il existe une aide financière appelée le Fonds de Participation des Habitants, qui peut financer jusqu'à 750€ des projets de convivialité pour les habitant-e-s des quartiers prioritaires.)

Quelques exemples de dispositifs :

- Aide à l'emploi : favoriser l'accès à l'emploi des habitants du QPV, et créer de l'emploi local/de l'activité sur le QPV
- Le dispositif de la réussite éducative
L'association Korhom cherche à améliorer le climat scolaire et à lutter contre le décrochage
- Le Conseil citoyen, auquel tou-te-s les habitant-e-s du 19^e peuvent s'inscrire (et se désinscrire) à tout moment



Le **quartier Algérie** a été classé quartier prioritaire de la politique de la ville en 2015, principalement sur le critère du revenu des habitant-e-s. Il s'agit d'un bout de territoire à cheval sur deux Conseils de quartier (Porte des Lilas et Place des Fêtes), mais c'est un même bassin de vie. L'EDL parle de « quartier réglementaire », celui identifié avec le critère des revenus, mais réfléchit aussi en termes de « quartier vécu », prend on compte le quartier de vie, les dynamiques du territoire.

Le quartier Algérie en quelques chiffres :

- 1526 habitants et 581 logements, que de l'habitat social (Paris Habitat)
- 34% de moins de 25 ans
- 31% de chômeurs, et 26% de ménages à bas revenus

L'EDL a organisé deux pots en pied d'immeuble récemment : le 12 octobre 2017 rue de l'inspecteur Allès/ rue des Bois, et le 17 octobre 2017 rue Frédéric Mourlon.

Premiers retours de terrain constatés par l'EDL :

- Situations différentes en fonction des îlots
- Peu d'activités proposées en direction des habitants, peu de ressources sur place
- Commerces globalement en difficulté
- Isolement de certains publics : personnes âgées, femmes seules avec enfants

Pistes de travail :

- Proposer des actions de lien social en pied d'immeuble pour faire connaître des ressources et pour lutter contre l'isolement des personnes âgées notamment
 - Permettre aux enfants, jeunes et familles de participer à des actions éducatives organisées sur la place des Fêtes ou à Danube
 - Réfléchir à de petits projets d'aménagements du cadre de vie, en lien avec le bailleur, les amicales de locataires, les habitants
 - Associer les commerces du secteur Algérie au renforcement de la dynamique commerciale amorcée dans le quartier Danube-Solidarité
- L'objectif de l'EDL est de mettre en œuvre et accompagner des projets qui répondent aux besoins des habitant-e-s.

Pour plus d'informations, le powerpoint réalisé par l'EDL est disponible sur le site de la mairie du 19^e.

Pour contacter l'Equipe de Développement Local :

- Elisa Merlo-Zeitoun, cheffe de projet politique de la ville 19^{ème} / Elisa.merlo@paris.fr
- Raphaëlle Riobé, cheffe de projet adjointe notamment sur le secteur Danube-Solidarité / raphaelle.riobe@paris.fr
- Sarah Kennani, chargée de développement local sur les questions d'éducation et de jeunesse / sarah.kennani@paris.fr
- Guillaume Vuarnet, chargé de développement local sur les questions d'emploi et cadre de vie / guillaume.vuarnet@paris.fr

Pour contacter le Conseil citoyen :

conseilcitoyen19@gmail.com

Questions/commentaires

Quelle est la différence entre un Conseil de quartier et un Conseil citoyen ? Y a-t-il une porosité possible pour ne pas accumuler les espaces ?

La question s'est posée au Conseil de Paris en 2015 et le choix a été fait de garder les deux instances. Contrairement aux Conseils de quartier, il y a un seul Conseil citoyen pour l'arrondissement, indépendant de la mairie, spécifiquement sur les questions de politique de la ville. Il ne s'agit pas de faire un doublon, mais d'avoir une instance qui permette aux gens de se rencontrer, des gens qui ont des problématiques communes mais qui ne vivent pas sur les mêmes périmètres.

On peut faire partie du Conseil citoyen sans nécessairement habiter sur le QPV. Le Conseil citoyen est composé de 3 collèges : habitant-e-s volontaires, associations, et habitant-e-s tiré-e-s au sort.

Algérie est un quartier qui est devenu QPV récemment : cela veut-il dire qu'il y a une paupérisation, ou est-ce que les critères ont changé ?

Un peu les deux, certes le taux de pauvreté de ce quartier a un peu augmenté, mais cette classification est surtout due à une nouvelle lecture. Le 19^e est l'un des rares arrondissements à avoir de nouveaux territoires en politique de la ville (Compans-Pelleport, à la frontière 19^e/20^e, est aussi un nouveau QPV).

PRESENTATION DE L'ACCORDERIE

Par Eva Gutjahr, responsable de l'Accorderie du 19^e

L'Accorderie est un système d'échange de services entre habitant-e-s d'un même territoire. Le principe : chaque personne peut rendre un service à une autre si elle en est capable, et reçoit un « chèque temps » pour service rendu. Tout le monde donne et reçoit des services à l'équilibre.

Il s'agit d'un collectif d'habitant-e-s qui s'est constitué en association, qui compte une seule salariée. Les habitant-e-s qui participent au fonctionnement de l'association sont rémunéré-e-s en temps (ils accumulent des heures et peuvent demander des services). Il est interdit de proposer un service qui relève de son domaine d'activité professionnelle actuel.

En dehors des temps d'échange de services, l'Accorderie organise également des rencontres conviviales, notamment des sorties culturelles.

L'Accorderie a envie d'être un lieu de rencontre autour de cette idée d'échanges locaux. Ses missions : valoriser les savoir-faire des habitant-e-s ; favoriser les liens sociaux, la mixité sociale, le pouvoir d'agir des habitant-e-s. Elle couvre tout l'arrondissement, y compris les quartiers Politique de la Ville. Voyant qu'il se passait peu dans le quartier Algérie, l'association a décidé d'y mener des actions : elle a déjà participé aux pots de l'EDL, a organisé une balade et deux réunions d'inscription dans le local de la Compagnie la Déferlante (106 boulevard Sérurier). Elle cherche actuellement un local sur le territoire.

Prochaine réunion d'inscription (organisée assez régulièrement ; sur préinscription) : le 29 novembre 2017.

Pour plus d'informations :

www.accorderie.fr / 01 40 38 94 21 / accueilparis19@accorderie.fr

COMMERCES ET LOCAUX VACANTS

Introduction par Patrick, habitant du quartier et membre du Groupe d'animation, sur la désaffectation des commerces dans le quartier.

- **État des lieux des commerces vacants et leur devenir**

Par Olivier WANG, Adjoint au Maire en charge des commerces :

Nous faisons le constat qu'il y a de plus en plus de commerces qui ferment, et donc de boutiques vides dans certains quartiers, ce qui a incité la Ville de Paris à mettre en œuvre des actions pour tenter de les redynamiser.

Lorsqu'il s'agit de locaux appartenant à des bailleurs sociaux, c'est plus facile car la Mairie travaille avec eux, notamment pour financer les travaux de rénovation dans les locaux vides qui en ont besoin, afin qu'ils conviennent à des commerçants potentiels. Récemment un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) a été créé pour s'occuper de la commercialisation des locaux vacants pour trois bailleurs (Paris Habitat, RIVP et Elogie-Siemp), être à l'écoute des demandes des habitants et accompagner les nouveaux commerçants. C'est plus compliqué quand il s'agit de bailleurs privés, mais des actions peuvent être mises en place.

Le Conseil de Paris a attribué à la SEMAEST le « Contrat Paris' Commerces », pour permettre la redynamisation commerciale de certains quartiers (notamment les quartiers populaires). En effet, ce dispositif vise à densifier, à diversifier et à améliorer l'offre commerciale, en favorisant l'installation de nouveaux commerces de proximité : la priorité sera donnée à la qualité et à la bonne inscription de la boutique dans son quartier, en fonction des besoins des habitants et des commerces existants. Ce contrat prévoit que la SEMAEST acquiert des locaux qu'elle commercialisera à des loyers attractifs, définis selon les activités et les secteurs. Pour les commerçants, la SEMAEST assurera un rôle de conseil et d'appui, en

finançant des travaux d'aménagement du local et en mobilisant notamment son réseau de partenaires et ses moyens de communication.

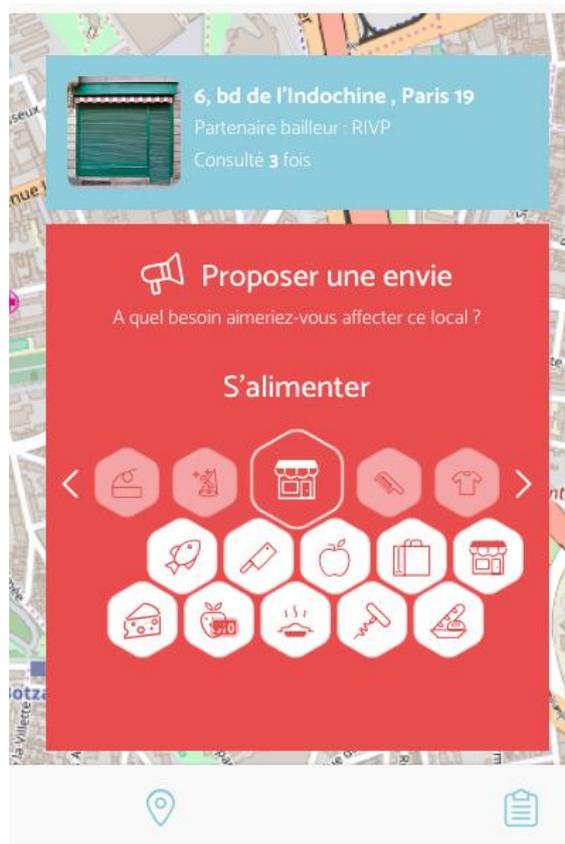
La Mairie du 19^e a également lancé en avril dernier l'opération des « boutiques éphémères » : la RIVP et Paris Habitat ont mobilisé 7 locaux commerciaux qui ont été mis à disposition sans loyer aux porteurs de projets qui souhaitent tester leur activité, développer un concept. L'opération sera renouvelée, en lien avec le GIE qui dispose d'une liste de locaux vacants. Il s'agit souvent de locaux dégradés, qui nécessitent que nous fassions des travaux pour les rendre utilisables.

- **Présentation de CMARUE, plateforme d'implication des habitant-e-s dans la programmation commerciale de leur quartier**

Par Nadia Tiourtite et Xavier Moisant, habitant-e-s du 19^e et créateur-trice de CMARUE

CMARUE est un site mobile qui invite les habitants à faire connaître leurs besoins pour les locaux vacants près de chez eux. Depuis début octobre et jusqu'à fin décembre, il fait l'objet d'une expérimentation en partenariat avec la SEMAEST et le GIE dans la zone dite des "Hauts de Belleville" (le futur Vital'quartier : Porte des Lilas, Place des Fêtes, Danube), afin de réaliser un diagnostic concerté avec les habitants. A l'issue de l'expérimentation, un rapport avec les 3 vœux les plus exprimés sur chaque local sera remis aux partenaires, l'objectif étant de faire venir l'occupant attendu sur une quarantaine d'adresses appartenant aux bailleurs sociaux (travail de recensement important par l'ensemble des acteurs).

CMARUE, qui s'inscrit dans une démarche de revitalisation entamée dans le quartier, est un outil pour renforcer le pouvoir d'agir des habitants, son efficacité dépend de leur capacité de mobilisation.



Pour plus d'informations, le powerpoint de CMARUE est disponible sur le site de la mairie du 19^e.
Contact : bonjour@cmarue.fr

Questions/commentaires

Existe-t-il des aides pour accompagner les commerces privés à se mettre aux normes PMR ?

Suite à l'adoption du projet « Plus de commerces dans les quartiers populaires » dans le cadre du Budget Participatif 2016, la Ville de Paris a lancé l'appel à projets « Coup de Pouce Commerce », qui prévoit des dotations pouvant aller jusqu'à 10 000 € en faveur des commerçants qui portent un projet de travaux et de rénovation de leurs boutiques, notamment de mise aux normes PMR.

Concernant CMARUE : parfois nous avons des besoins à l'échelle du quartier, sans avoir un local particulier en tête, ce que l'application ne permet pas de prendre en compte.

C'est bien sûr un dispositif perfectible, c'est pourquoi CMARUE est attentif aux retours des habitants.

Comment est fait le lien entre le souhait des habitants et l'installation du commerce attendu ?

Les franchises peuvent payer des études (qui posent des inconvénients : présentent des données froides et ont tendance à détourner les commerces), CMARUE réintègre ces données. L'expérimentation n'est qu'une première partie, à l'issue de laquelle du manuel sera à faire.

CMARUE est un début, mais rien n'est joué. Il faut garder en tête qu'il faut consommer de proximité pour ne pas que ces commerces ferment.

Comment sait-on quels sont les commerces qui vont s'installer à l'issue de l'expérimentation ?

Si on s'inscrit sur le site, on reçoit automatiquement l'information. Celle-ci sera également diffusée sur la [page Facebook](#) et le [compte Twitter](#) de CMARUE.

Une restitution de l'expérimentation aura lieu courant 2018.

INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DU GROUPE D'ANIMATION

Par Aurélie SOLANS, déléguée du maire pour le Conseil de quartier Porte des Lilas

Le Groupe d'animation du Conseil de quartier va être renouvelé. Celles et ceux qui souhaitent (re)devenir membres peuvent candidater dès maintenant (des urnes sont mises à disposition à l'entrée de la salle) ou par mail à conseilsdequartier19@paris.fr. Un tirage au sort aura lieu en janvier 2018, durant lequel 11 habitant-e-s seront désigné-e-s membres du Groupe d'animation du Conseil de quartier Porte des Lilas (collège habitant-e-s). Ils et elles seront ensuite invité-e-s à désigner les 10 personnes constituant le collège des forces vives.

Pour plus d'informations : conseilsdequartier19@paris.fr

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr / www.mairie19.paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris

Facebook : [Conseils de quartier du 19^e](#)
Twitter : [monquartier19](#)

